

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 26 févr. 2025

LA PÉRIODE DE RÉVISION POUR L'ÉLECTION PARTIELLE DE TRANSCONA SE TERMINE DEMAIN

Les électeurs de Transcona ont jusqu'à demain pour s'inscrire ou mettre à jour leurs renseignements afin de s'assurer qu'ils reçoivent une carte d'information de l'électeur par la poste.

Les électeurs admissibles qui n'ont pas encore reçu leur carte, ou qui ont reçu une carte sans information sur la date peuvent aller à l'adresse www.electionsmanitoba.ca ou communiquer avec le bureau d'élection local pour s'inscrire ou mettre à jour leurs renseignements. Ils ont jusqu'à demain, le 27 février, pour s'inscrire et mettre les renseignements à jour. Les électeurs qui s'inscrivent ou mettent à jour leurs renseignements pendant la période de révision recevront par la poste une carte d'information de l'électeur.

Exercer votre droit de vote est plus rapide si vous vous inscrivez avant l'élection et apportez votre carte d'information de l'électeur au centre de scrutin. Les électeurs peuvent toujours s'inscrire et voter au centre de scrutin pendant la période de vote par anticipation et le jour du scrutin.

Le vote par anticipation aura lieu du 8 au 15 mars au 1500, rue Day, et du 8 au 17 mars au bureau d'élection local. Le jour du scrutin est le mardi 18 mars.

Bureau d'élection local de Transcona

100, chemin Paquin

Winnipeg (Manitoba)

Téléphone : 204 945-6158 | Sans frais : 1 888 704-2060

Transcona@electionsmanitoba.ca

Heures d'ouverture : de 8 h à 20 h tous les jours. Dimanche : de midi à 18 h

- 30 -

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Mike Ambrose, Director of Communications and Public Information

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : mambrose@elections.mb.ca